

BUDGET 2021 DE LA COMMUNE ET DU CPAS

Le conseil communal du 25 janvier dernier a approuvé le budget 2021 de notre commune dont la synthèse du service ordinaire est la suivante :

| | Budget initial 2020 | Budget initial 2021 |
|-----------------------------|---------------------|-----------------------|
| Recettes | 4.838.102,75 € | 4.808.460,01 € |
| Dépenses | 4.709.440,86 € | 4.648.901,85 € |
| Boni (ex. propre) | 128.661,89 € | 159.558,16 € |
| Prélèvements | 100.000,00 € | 273.835,64 € |
| Exercices antérieurs | 683.359,75 € | 760.104,98 € |
| Résultat général | 712.021,64 € | 609.755,35 € |

Le budget fait apparaître un boni à l'exercice propre de près de 160.000 €.

Les recettes sont en légère diminution par rapport à 2020 (-2,14%), ce qui est essentiellement dû à la baisse des recettes liées à l'IPP et au précompte immobilier compte tenu de l'impact de la crise COVID. Afin de faire face à la potentielle baisse des recettes, une provision de 200.000 € avait été constituée en 2020 mais celle-ci ne sera pas utilisée cette année : elle reste maintenue « en réserve » pour faire face à d'éventuelles futures baisses de recettes.

En ce qui concerne les dépenses, elles évoluent légèrement à la baisse :

- les dépenses de personnel augmentent légèrement par rapport à 2020 (+2,81%). Ces augmentations sont essentiellement liées à l'impact en année pleine des recrutements réalisés en 2020 (personnel d'entretien et personnel ATL), et aux biennales et valorisations pécuniaires du personnel en fonction ;
- les dépenses de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2020 (+ 5,81%) afin de tenir compte de demandes des services communaux (voirie et enseignement essentiellement) ;
- les dépenses de transfert sont sensiblement revues à la baisse compte tenu notamment de la diminution de la contribution communale dans la zone de secours par rapport à 2020 ;
- les dépenses de dette sont constantes par rapport à l'exercice 2020. En ce qui concerne la dette on signalera que la commune a réalisé un emprunt à des conditions particulièrement avantageuses en 2020 (1.200.000 € sur 20 ans à un taux de 0,51%) : le faible taux d'intérêt dont nous avons pu bénéficier est lié à la reconnaissance par les banques de la bonne situation financière de notre commune.

Le budget extraordinaire communal comprend des investissements pour 953.264,93 €.

Parmi les investissements on relève :

- 542.500 € pour des dépenses dans les voiries (rue Froidbermont, route des Robiniers, la Neuville, Coucoumont ainsi que trois voiries agricoles) ;
- 57.000 € pour du matériel d'exploitation pour le service des travaux (micro-pelle et broyeur de branches) ;
- 23.000 € pour des travaux aux écoles (rénovation de classes, châssis...) ;
- 72.000 € pour le renouvellement partiel de l'éclairage public par des lampadaires LED ;
- 60.000 € pour l'installation de caméras de surveillance (suite à l'obtention d'un subside de 25.000 € de la Région pour ce projet).

En ce qui concerne le budget du CPAS, celui-ci est fixé à 1.206.031,31 € . L'intervention communale augmente très légèrement par rapport à 2020 (+422,64 €) en se chiffrant à 426.422,64 €.

En conclusion, on peut relever que la gestion financière de la commune et du CPAS continue à être rigoureuse et que nos finances sont saines. Les budgets votés permettront néanmoins de continuer à développer des projets et des missions au profit de tou(te)s les Oinois(es).

